

# FICHE SPORT DÉPARTEMENTALE

# 23 | 24

## ATHLÉTISME



[sd093@unss.org](mailto:sd093@unss.org)

[www.unss93.org](http://www.unss93.org)

01-48-47-60-35

Dossier suivi par

Jean-Philippe Damie

[jeanphilippe.damie@unss.org](mailto:jeanphilippe.damie@unss.org)

06-11-53-15-28

# ATHLÉTISME

La fiche sport départementale est rédigée suite à la réunion de la commission mixte départementale de l'activité ; elle a pour objectif d'informer sur les organisations départementales. Pour avoir plus de détails sur les règlements ainsi que sur les compétitions académiques et nationales vous devez consulter la circulaire académique (téléchargeable [ici](#)), les fiches sport nationales (téléchargeable dans OPUSS : « articles nationaux »/ « athlétisme hivernal/estival/cross ») et la brochure athlétisme UNSS (téléchargeable [ici](#)). Ces documents sont aussi téléchargeables sur OPUSS (articles nationaux et SR) : [Tables cotation](#)

Cette fiche est valable pour l'année scolaire en cours, elle pourra être mise à jour au cours de cette période. Seule la Fiche Sport en ligne sur <https://www.unss93.org> fait foi.

## Les responsables d'activité de chaque district :

COLLEGE	J. LURCAT	SAINT-DENIS	SIMON CHARLINE	C1
COLLEGE	P. NERUDA	PIERREFITTE	MICKAEL WALLISER	C2
COLLEGE	P. BERT	DRANCY	SARAH COLOMBERO	C3
COLLEGE	LE PARC	AULNAY-SOUS-BOIS	LAURE GARNIER	C4
COLLEGE	ST JOSEPH	PANTIN	JAWAD HADJI	C5
COLLEGE	MARAIS DE VILLIERS	MONTREUIL	BENJAMIN NOUVIAN	C6
COLLEGE	E. HERRIOT	LIVRY-GARGAN	MOHAMED ALIANE	C7
COLLEGE	E. CARRIERE	GOURNAY-SUR-MARNE	JEROME CLAVIER	C8
LYCEE	MELH	SAINT DENIS	CLAIRE GUIBERT	L1
LYCEE	J. JAURES	MONTREUIL	FABIENNE WADE	L3
LYCEE	A. BOULLOCHE	LIVRY-GARGAN	BENJAMIN FENRICH	L4

Voici la liste des personnes qui étaient présentes à la C.M.D. d'athlétisme le 28 septembre 2023 en visioconférence : Benjamin NOUVIAN (collège Marais de Villiers MONTREUIL), Mickaël WALLISER (collège P. Neruda PIERREFITTE), Mohamed ALIANE (collège E. Herriot LIVRY-GARGAN), Jérôme CLAVIER (collège E. Carrière GOURNAY SUR MARNE), Najette FHIMA (collège P. Neruda STAINS), Daniel BOUGIS (CD 93 Athlétisme), Claude LACHEREST (CD 93 Athlétisme), Jean-Philippe DAMIE (UNSS 93)

# PÔLE COMPÉTITION

## CROSS COUNTRY

Compétitions	Dates	Lieux
Championnat Départemental Benjamin(e)s à Seniors	22 novembre 2023	AULNAY-SOUS-BOIS Parc du Sausset
Championnat d'Académie Benjamin(e)s à Seniors	13 décembre 2023	ANNET-JABLINES
Championnat de France Benjamin(e)s à	Mars 2024 ?	DOL DE BRETAGNE

## ATHLETISME EN SALLE

Compétitions	Dates	Lieux
Championnat départemental Minimes à Seniors	15 novembre 2023	PANTIN
Championnat d'Académie Minimes à Seniors	6 décembre 2023	PARIS (INSEP) 10h-16h30
Championnat de France Minimes à Seniors	19 au 21 janvier 2024	BORDEAUX
Championnat départemental Benjamin(e)s	Annulé cette année (participation directe au championnat interdépartemental le 7 février 2024)	
Championnat interdépartemental Benjamin(e)s	7 février 2024	PARIS (INSEP) 10h-16h30

## ATHLETISME ESTIVAL

Compétitions	Dates	Lieux
Championnat départemental Relais Benjamin(e)s/Minimes	3 avril 2024	LIVRY-GARGAN
Championnat d'académie Relais Benjamin(e)s/Minimes	15 mai 2024	SUCY (94)
Championnat de France Relais Minimes	6 et 7 juin 2024	CHALON EN CHAMPAGNE
Championnat départemental Benjamins/Min/Cad Collèges	24 avril 2024	MONTREUIL
Championnat d'académie Minimes/Cadets Collèges	22 mai 2024	NOISY LE GRAND
Championnat académique Benjamins(es)	12 juin 2024	BUSSY SAINT GEORGES (77)
Championnat de France Minimes/Cadets Collèges	17 au 20 juin 2024	BELFORT
Championnat d'académie Lycées	24 avril 2024	FONTAINEBLEAU
Championnat de France Lycées	22 au 30 mai 2024	EVRY-BONDOUFLE

## PÔLE INNOVATION

Compétitions	Dates	Lieux
Cross des districts	18 octobre 2023	SELON DISTRICT (voir avec le coordonnateur)
Jeux Nationaux de l'UNSS (Athlétisme + Beach-Hand Benjamins)	? <i>Les A.S. intéressées pour y participer doivent faire une demande à <a href="mailto:sd093@unss.org">sd093@unss.org</a> avant le 21 avril 2024</i>	Département du Nord

## PÔLE RESPONSABILISATION

Formations	Dates	Lieux
Jeunes juges Formation et certification district et départemental	Formation et certification dans les A.S. (de préférence avant fin décembre)	
Jeunes juges Niveau départemental et académique	13 mars 2024	MONTREUIL
Certification académique possible en pratique à l'INSEP le 6 décembre (championnat d'académie en salle) et 7 février 2024 (championnat interdépartemental benjamins)		

### Inscription aux compétitions et aux formations de jeunes juges

A faire sur [OPUSS](#) dès réception de la convocation  
(attention à la date limite de clôture des engagements)



Accessibilité

Categories d'age 2023 - 2024

Benjamin(e)s	Né(e)s en 2011, 2012 et 2013
Minimes	Né(e)s en 2009 et 2010
Cadet(te)s	Né(e)s en 2007 et 2008
Juniors	Né(e)s en 2005 et 2006
Seniors	Né(e)s en 2004 et avant

# CROSS COUNTRY

**Distances** conseillées à adapter au niveau de la compétition, au profil du parcours et aux conditions météo

BF 2000m	BG 2500m
MF 2500m	MG 3000m
CF 3000m	CG 4000m
JSF 3500m	JSG 5000m

Tous les élèves des sections sportives scolaires et des sections d'excellence sportive, **quel que soit le sport**, sont classés en catégorie excellence.

En benjamins pour le championnat départemental, seront classés en excellence uniquement les établissements ayant une sections sportive scolaire athlétisme ou triathlon. Il s'agit des collèges R. Descartes Blanc-Mesnil, E. Herriot Livry-Gargan, Marais de Villiers Montreuil, Clos Saint Vincent Noisy le Grand.

Composition des équipes de Cross	<p><b>Benjamins mixte</b> 6 coureurs (3 garçons et 3 filles)</p> <p><b>Minimes mixte</b> 6 coureurs (3 garçons et 3 filles -1CG1 ou 1CF1 autorisé)</p> <p><b>Lycée mixte</b> 6 coureurs (MG2/CG/JG/SG/MF2/CF/JF/SF au moins 2 élèves de chaque sexe – 1 SF ou 1 SG maximum)</p> <p><b>Lycée pro mixte</b> 6 coureurs (open avec catégorie autorisée: MG2/CG/JG/SG/MF2/CF/JF/SF). Mixité possible</p> <p>Les cadet(te)s de collège courent et marquent des points pour les équipes minimales Les minimales de lycées courent et marquent des points pour les équipes cadet(te)s</p> <p><b>Sport partagé</b> : 4 élèves (2 élèves « valides » et 2 élèves « en situation de handicap ») qui se partagent une distance sous une forme adaptée de relais. Une fille ou un garçon au moins dans l'équipe.</p>
Règlement	Compétition par équipe: les 5 meilleurs classements comptent pour le classement de l'équipe, en tenant compte des compositions d'équipes annoncées ci-dessus (pas de surclassement)

Le classement se fait en fonction de la somme des places par catégorie de la façon suivante :

- Courses collèges (benjamins, minimales et cadets) : à la somme des places par catégorie (1 place = 1 point)
- Courses lycées et LP (minimes, cadets juniors et seniors) : au prorata du nombre de coureurs dans chaque catégorie (point individuel = place ÷ nombre de classé(e)s dans la catégorie x 100) Exemple : une cadette qui termine 5ème sur 57 classées rapporte 8.772 points

C'est l'équipe qui totalise le moins de point sur ces 5 meilleurs athlètes qui est classée première.

Au championnat de France : 1 Jeune Coach/Jeune Capitaine certifié académique obligatoire par équipe (intégré à la composition de l'équipe).

**IMPORTANT:** Gestion informatique des dossards avec code barre. Aucun changement sur place. Les dossards sont édités dès la clôture des inscriptions et remis à l'accueil le jour du cross.

# ATHLETISME EN SALLE

4 challenges possibles : Vitesse, Haies, Sauts, Lancers

Chaque équipe de Challenge se compose de **5 athlètes (4 au minimum)** du même établissement **dont au moins 1 athlète de chaque sexe** (+ 1 Jeune Officiel par A.S. jusqu'au niveau académique) et dans les limites d'âge indiquées ci-dessous.

Compétitions	Finalité
COLLÈGES Benjamins	Championnat d'Académie
COLLÈGES Minimes - Cadet(te)s	Championnat de France
LYCÉES Minimes - Cadet(te)s Juniors- Seniors	Championnat de France

## PARTICIPATION & CLASSEMENT

1. Le championnat de France est ouvert à toutes les équipes d'établissement ou de sections sportives scolaires (cf. fiche sport athlétisme hivernal).
2. Au championnat de France, une association sportive ne peut **qualifier qu'une seule équipe par challenge**, mais peut être présente sur plusieurs challenges.
3. Le total obtenu par l'équipe est l'addition des points réalisés par les 4 meilleurs athlètes **dont au moins 1 garçon et 1 fille**.
4. Chaque athlète peut participer à 2 challenges maximum, y compris aux 2 challenges courses (vitesse et haies).
5. Il ne peut participer qu'à une seule épreuve dans le challenge sauts (1 seul saut autorisé).
6. Chaque athlète participe aux épreuves correspondant à sa catégorie d'âge. Les épreuves sont cotées en tenant compte des tables propres à chaque catégorie (y compris pour les séniors 1ère et 2ème année).
7. En cas d'égalité les équipes seront départagées à la meilleure 4ème cote, puis 3ème, 2nd etc...
8. Jusqu'au championnat d'académie : 1 Jeune Officiel par équipe
9. Au championnat de France 1 Jeune officiel par académie. Niveau académique minimum, il peut être d'une autre association sportive de l'académie, il ne peut pas être compétiteur (en cas d'absence, l'association sportive ou les associations sportives concernées ne pourront participer au championnat de France).

## REGISTRE DES EPREUVES

	BF	BG	MF	MG	CF	CG	JF/SF	JG/SG
Challenge Vitesse	50 M.	50 M.	50 M.	50 M.	60 M.	60 M.	60 M.	60 M.
Challenge Haies	50m Haies (5 haies) Ht : 65 cm	50m Haies (5 haies) Ht : 65 cm	50m Haies (4 haies) Ht : 76 cm	50m Haies (4 haies) Ht : 84 cm	60m Haies (5 haies) Ht : 76 cm	60m Haies (5 haies) Ht : 91 cm	60m Haies (5 haies) Ht : 84 cm	60m Haies (5 Haies) Ht : 0,99 m JG Ht : 1,06 m SG
Challenge Sauts	Hauteur Longueur Perche T. Bond	Hauteur Longueur Perche T. Bond	Hauteur Longueur Perche Triple-Saut	Hauteur Longueur Perche Triple-Saut	Hauteur Longueur Perche Triple-Saut	Hauteur Longueur Perche Triple-Saut	Hauteur Longueur Perche Triple-Saut	Hauteur Longueur Perche Triple-Saut
Poids	Poids 2 kg	Poids 3 kg	Poids 3 kg	Poids 4 kg	Poids 3 kg	Poids 5 kg	Poids 4 kg	Poids 6 kg : 7kg260

Pour le championnat d'académie : 3 équipes maximum par établissement dans chaque challenge 1/3 des place est réservé aux équipes d'établissement (collèges et lycées) et 2/3 pour les équipes ayant le plus de points (établissement et excellence confondus).

Les équipes collèges S.S.S. seront classées séparément et n'accéderont au podium que si elles entrent dans les trois premières équipes. Un classement "scratch" sera effectué.

Les équipes lycées devront participer en Excellence à partir du moment où elles présentent plus d'un athlète inscrit sur les listes ministérielles de haut niveau ou pôle Espoir.

Qualification académique : la première équipe SSS et la première équipe d'établissement seront systématiquement qualifiées, ensuite qualification en fonction du nombre total d'équipes qui peuvent être accueillies et du total de points marqués.

Si une équipe se présente sans jeune officiel, elle ne pourra pas être qualifiée pour le niveau supérieur.

### REGLEMENT SPECIFIQUE BENJAMINS :

Règlement identique aux Minimes/Cadets/Juniors **af** :

Hauteur : l'athlète choisit un maximum de 5 hauteurs pour lesquelles il aura droit à 3 essais consécutifs maximum.

Lancer de poids : 4 essais

Haies : 5 haies à 65 cm si le matériel le permet

Relais départemental : 4 x 1 tour (inscription au début de la compétition : 1 relais par établissement)

Les équipes collèges S.S.S. seront classées séparément et n'accéderont au podium que si elles entrent dans les trois premières équipes. Un classement "scratch" sera effectué.



# ATHLETISME ESTIVAL

## CHAMPIONNAT PAR EQUIPES

### **REGLEMENT CHAMPIONNAT MINIMES/CADET(TE)S COLLEGE**

1/ Aucun surclassement n'est autorisé.

2/ Longueur – Triple-Saut – Lancers : 4 essais pour tous.

3/ Hauteur-Perche : Les montées de barres sont précisées par le Juge-Arbitre, elles ne suivent pas obligatoirement la progression de la table. Elles seront identiques pour tous les concours d'une même catégorie au sein d'un championnat.

4/ En Courses un seul faux départ est autorisé par série chaque fois que deux tours de compétition sont prévus. Le coureur (les coureurs) responsable(s) du second faux départ sera (seront) donc disqualifié(s).

5/ Une table de cotation UNSS attribue une cote de 1 à 50 points selon la performance et la catégorie. Toute performance comprise entre deux côtes sera retenue à la cote immédiatement inférieure. Seront cotés à 1 point : un résultat nul dans un concours, un abandon en course, toute performance enregistrée inférieure à la cote 2,

6/ En Relais : 2 filles et 2 garçons – Les filles effectuent les 2 premiers 60 m.

Au championnat de France, du fait des 2 tours de compétition, la règle suivante sera appliquée :

- moins 5 points pour une faute de transmission (transmission hors zone), la deuxième faute de transmission entraîne la disqualification de l'équipe.
- un abandon ou une disqualification sera coté 1 point
- est cotée 0 la non-participation par absence.
- Les 2 tours sont obligatoires. Si absence au 1er tour, l'équipe ne peut effectuer le 2ème tour

Au niveau départemental et académique s'il n'y a qu'un tour, la règle suivante sera appliquée :

- moins 5 points pour une faute de transmission (transmission hors zone).
- moins 10 points pour 2 fautes de transmission, 3 fautes de transmission entraînent une disqualification.

- un abandon ou une disqualification sera coté 1 point
- est cotée 0 la non-participation par absence.

7/ Equipes mixtes de 6 athlètes MG et MF avec un(e) cadet(te) autorisé avec au moins deux athlètes du même sexe + 1 jeune juge par équipe (sinon l'équipe sera « hors concours »).

8/ Les cadet(te)s participent aux épreuves avec la table de cotation cadet(te)s

9/ Obligation d'une performance par groupe d'épreuve, 3 athlètes au maximum acceptés dans la même épreuve.

10/ Chaque athlète peut participer à 2 épreuves. Mais JAMAIS : 2 courses – 2 sauts - 2 lancers.

11/ Pour être classée, toute équipe devra être représentée dans chacun des 5 groupes athlétiques.



12/ Le total des points sera le résultat de l'addition des cotes suivantes : 1 cote par groupe + 4 meilleures cotes suivantes + le relais.

13/ Les équipes collèges S.S.S. seront classées séparément et n'accéderont au podium que si elles entrent dans les trois premières équipes. Un classement "scratch" sera effectué.

14/ Qualification académique : voir circulaire académique (3 équipes maximum par établissement) / Qualification nationale : les champions d'académie

#### REGISTRE DES EPREUVES COLLEGES

	Benjamines	Benjamins	Minimes filles	Minimes garçons	Cadettes	Cadets
<b>Gr. 1 VITESSE</b>	50 M. - 100 M.	50 M. - 100 M.	50 M. - 100 M.	50 M. - 100 M.	100 M.	100 M.
<b>Gr. 2 HAIES</b>	50 M. Haies (65) 200 M. Haies (65)	50 M. Haies (65) 200 M. Haies (65)	50 - 80 M. Haies (76) 200 M. Haies (76)	80 - 100 M. Haies (84) 200 M. Haies (76)		
<b>Gr. 3 DISTANCE</b>	1.000 M.	1.000 M.	1.000 M.	1.000 M.	1.000 M.	1.000 M.
<b>Gr. 4 SAUTS</b>	Hauteur - Longueur Perche - Triple-Bond	Hauteur - Longueur Perche - Triple-Bond	Hauteur - Longueur Perche - Triple-Saut	Hauteur - Longueur Perche - Triple-Saut	Hauteur - Longueur Perche - Triple-Saut	Hauteur - Longueur Perche - Triple-Saut
<b>Gr. 5 LANCERS</b>	Poids 2 kg - Disque 600 g Javelot 400 g - Marteau 2 kg	Poids 3 kg - Disque 1 kg Javelot 500 g - Marteau 3 kg	Poids 3 kg - Disque 800 g Jav. 500 g - Marteau 3 kg	Poids 4 kg - Disque 1,250 kg Jav. 600 g - Marteau 4 kg	Poids 3 kg - Disque 1 kg Jav. 500 g - Marteau 3 kg	Poids 5 kg - Disque 1,500 kg Jav. 700 g - Marteau 5 kg
<b>Relais</b>	4 x 60 M.		4 x 60 M.			

\* Perche, disque et marteau ne seront organisés au championnat départemental qu'en fonction des possibilités

#### REGLEMENT CHAMPIONNAT BENJAMIN(E)S

1/ Même principe que pour les Minimes

2/ Equipes mixtes de 6 athlètes (BG et BF) avec au moins deux athlètes du même sexe+ 1 jeune juge par équipe

3/ Registre des épreuves : voir tableau ci-dessus.

#### REGLEMENT CHAMPIONNAT LYCEES

Equipes	Catégories	Finalité
Lycée Garçons	Minimes à Séniors	6 Athlètes maximum de Minimes à Seniors
Lycée Filles		6 Athlètes maximum de Minimes à Seniors
Lycée Mixte		6 Athlètes maximum avec au moins 2 compétiteurs du même sexe

1/ Chaque équipe doit présenter au moins un athlète par groupe d'épreuve (Vitesse, Haies, Distance, Lancers)

2/ Chaque athlète peut participer jusqu'à 2 épreuves : 1 COURSE + 1 CONCOURS + LES 2 tours de RELAIS ou 1 SAUT + 1 LANCER + LES 2 tours de RELAIS. Mais jamais : 2 Courses – 2 Sauts – 2 Lancers (si c'est le cas le concurrent verra ses 2 performances annulées).

3/ Trois athlètes maximum d'une même équipe peuvent être acceptés sur une même épreuve.

4/ Toute composition d'équipe doit être déposée avant le début de la compétition.

5/ Pour être classée, toute équipe devra être représentée dans chacun des 5 groupes athlétiques : (Vitesse – Haies – Distances – Sauts – Lancers) + le Relais.

6/ La composition minimum d'une équipe peut être de 4 athlètes (à noter : l'équipe sera classée mais il lui manquera alors 1 cote).

7/ Le classement se fait à partir du total des points obtenus par chaque athlète lors de la compétition par équipes (les performances étant cotées sur la table FFA-UNSS 2016-2020 correspondant à la catégorie de chaque athlète).

8/ Le total des points sera le résultat de l'addition des cotes suivantes :

- 1 cote par groupe + 4 meilleures cotes suivantes (dans la limite de 3 par groupe) + le relais pour obtenir le meilleur résultat possible pour l'équipe.
- La performance du relais 4 x 100 m sera cotée par un barème spécifique en : 4 x 100 Lycée Filles, 4 x 100 Lycée Garçons, 4 x 100 Lycée Mixtes

9/ En cas d'égalité, les équipes ex-aequo doivent être départagées comme suit :

- à la meilleure 10ème cote individuelle, puis à la meilleure 11ème et enfin à la meilleure 12ème,
- si l'équipe présente seulement 9 performances, dans ce cas précis, la 10ème performance inexistante sera assimilée à la cote 0,
- si les ex-aequo subsistent, le temps du relais est alors pris en considération,
- attribution de points à la table de cotation correspondant à la catégorie de l'athlète.
- si absence d'1 concurrent ou de l'équipe de relais = 0 point.

10/ Application du règlement FFA avec les points particuliers suivants :

- Pour tous les concours Longueur – Triple saut - Poids - Disque - Javelot – Marteau : 4 essais, quel que soit le nombre de concurrents.
- Hauteur et Perche : 1ère barre établie par le Juge-Arbitre en fonction du niveau de la compétition. Les montées de barres seront précisées par le Juge-Arbitre ; elles ne suivent pas obligatoirement la progression de la table. Elles seront identiques pour tous les concours d'une même catégorie au sein d'un championnat.
- Courses : Faux départs - le 1er faux départ est autorisé, les faux départs suivants sont éliminatoires.

11/ Une table de cotation UNSS attribue une cote de 1 à 45 points selon la performance et la catégorie. Toute performance comprise entre deux côtes sera retenue à la cote immédiatement inférieure. Seront cotés à 1 point : un résultat nul dans un concours, un abandon en course, toute performance enregistrée inférieure à la cote 2.

12 / Relais 4x100 m : en catégorie Lycée Mixte établissement ou excellence L'équipe est composée de 2 filles et 2 garçons – Les filles effectuent les 2 premiers 100 m.

### 13/ Règlement Relais :

Au niveau départemental et académique du fait qu'il n'y a qu'un tour, la règle suivante sera appliquée :

- Moins 5 points pour une faute de transmission (transmission hors zone).
- Moins 10 points pour 2 fautes de transmission
- 3 fautes de transmission entraînent une disqualification.
- Un abandon, ou une disqualification, sera coté 1 point.
- Est cotée 0 la non-participation par absence.

Au championnat de France, du fait des 2 tours de compétition, la règle suivante sera appliquée :

- Moins 5 points pour une faute de transmission (transmission hors zone)
- La deuxième faute de transmission entraîne la disqualification de l'équipe.
- Un abandon ou une disqualification sera coté 1 point
- Est cotée 0 la non-participation par absence.

14/ Un jeune officiel par équipe au championnat d'académie, deux jeunes officiels dans 2 familles distinctes par académie au championnat de France.

### REGISTRE DES EPREUVES

	<b>MF</b>	<b>MG</b>	<b>CF</b>	<b>CG</b>	<b>JF</b>	<b>JG</b>	<b>SF</b>	<b>SG</b>
GROUPE 1  VITESSE	100 M.	100 M.	100 M.	100 M.	100 M.	100 M.	100 M.	100 M.
			200 M.	200 M.	200 M.	200 M.	200 M.	200 M.
			400 M.	400 M.	400 M.	400 M.	400 M.	400 M.
GROUPE 2  HAIES			100 Haies (0.76)	110 Haies (0.91)	100 Haies (0.84)	110 Haies (0,99)	100 Haies (0.84)	110 Haies (1.06)
			400 Haies (0.76)	400 Haies (0.84)	400 Haies (0.76)	400 Haies (0.91)	400 Haies (0.76)	400 Haies (0.91)
GROUPE 3  DISTAN CE			800 M.	800 M.	800 M.	800 M.	800 M.	800 M.
			1.500 M.	1.500 M.	1.500 M.	1.500 M.	1.500 M.	1.500 M.
GROUPE 4  SAUTS	Hauteur	Hauteur	Hauteur	Hauteur	Hauteur	Hauteur	Hauteur	Hauteur
	Longueu r	Longueu r	Longueu r	Longueu r	Longueu r	Longueu r	Longueu r	Longueu r
	Perche	Perche	Perche	Perche	Perche	Perche	Perche	Perche
	Triple- Saut	Triple- Saut	Triple- Saut	Triple- Saut	Triple- Saut	Triple- Saut	Triple- Saut	Triple- Saut
GROUPE 5  LANCER S	Poids 3 kg	Poids 4 kg	Poids 3 kg	Poids 5kg	Poids 4 kg	Poids 6kg	Poids 4 kg	Poids 7kg260
	Disque 0,8 kg	Disque 1,25 kg	Disque 1kg	Disque 1,5 kg	Disque 1 kg	Disque 1,750 kg	Disque 1 kg	Disque 2 kg
	Javelot 0,5 kg	Javelot 0,6 kg	Javelot 0,5kg	Javelot 0,7 kg	Javelot 0,6 kg	Javelot 0,8 kg	Javelot 0,6 kg	Javelot 0,8 kg
	Marteau 3 kg	Marteau 4 kg	Marteau 3 kg	Marteau 5 kg	Marteau 4 kg	Marteau 6 kg	Marteau 4 kg	Marteau 7kg260
RELAIS	4x100m							

## CHAMPIONNAT DE RELAIS COLLEGES

1/ La participation d'athlètes de la catégorie Cadettes - Cadets n'est pas autorisée pour les relais.

2/ Tout athlète peut participer à deux relais jusqu'au championnat d'académie mais un seul au championnat de France.

3/ Trois types de relais :

- 4x60 m BG ou MG (1 remplaçant autorisé), 4 X 60 m BF ou MF (1 remplaçante autorisée),
- 4x1000 m mixte 2BG +B2F ou 2MG+2MF (pas de remplaçant)
- 4x200 m mixte 2BG +2BF ou 2 MG+2MF (pas de remplaçant).

4/ Pour les Benjamin(e)s il n'y a pas de championnat national (2 relais maximum par élève et pas de cumul 4x200m et 4x1000m)

5/ Pour les Minimes : championnat départemental, académique et national. Au niveau académique, un élève ne peut participer qu'à une seule course sur le « championnat » (finalité nationale) ; la 2<sup>e</sup> course sera courue en formule critérium (finalité académique).

6/ 4X200m : départ en starting block obligatoire sur la ligne du 800 m, rabat à la corde après 100 m



## DES FORMES NOUVELLES DE PRATIQUES ADAPTÉES AUX ATTENTES

### JEUX DE L'UNSS

Compétition nationale ouverte aux benjamin(e)s qui se déroule chaque année vers mi-juin. Equipe composée de 3 BF+3 BG + 1 jeune juge d'athlétisme BG ou BF. Les mêmes élèves participent à des épreuves d'athlétisme (formule à peu près identique au championnat par équipes Benjamins/Min) et à un tournoi de Beach-Hand. Le classement final tient compte des deux épreuves. Le jeune juge participe au tournoi de Beach-Hand mais pas aux épreuves d'athlétisme.

Chaque année, un établissement de Seine-Saint-Denis peut participer aux Jeux de l'UNSS. Si votre A.S. souhaite participer, envoyez un mail avant le 21 avril 2024 à [sd093@unss.org](mailto:sd093@unss.org)



## VERS UNE GÉNÉRATION RESPONSABLE, ÉTHIQUE, SOLIDAIRE ET DÉMOCRATIQUE

Une équipe comprend obligatoirement un jeune officiel formé et certifié. Les A.S qui se présenteront sans jeune officiel seront pénalisées. Il faut au minimum une certification district pour le championnat départemental et une certification départementale pour le championnat d'académie.

# LE JEUNE JUGE

## La Formation des jeunes officiels se fait en deux temps :

### Niveau district et départemental

En interne pour la théorie et si possible lors d'une rencontre ou d'un entraînement en commun avec une autre A.S. athlétisme pour la pratique.

Le QCM est téléchargeable dans les articles départementaux sur OPUSS.

Il faut envoyer les résultats de vos élèves à [sd093@unss.org](mailto:sd093@unss.org) avec le fichier téléchargeable [ici](#) pour le niveau district et [ici](#) pour le niveau départemental

### Niveau départemental et académique :

Les meilleurs élèves ayant été certifiés district et départementaux au 1<sup>er</sup> trimestre seront convoqués à la journée de certification départementale/académique du 13 mars 2023. Dès réception de la convocation il faut confirmer sur Opuss unss.org l'inscription. Les élèves participeront à des ateliers de pratique et se soumettront à un QCM.

### **La note QCM + pratique (coefficient 2) déterminera le niveau obtenu :**

Entre 10 et - de 12 = niveau et certification district




Entre 12 et - de 15 = niveau et certification départementale

Entre 15 et 20 = niveau académique

Les jeunes officiels certifiés district ou départemental de l'année précédente pourront participer à la certification pour atteindre le niveau supérieur. Il n'est pas utile qu'ils repassent le QCM de niveau district dans l'AS.

### Passerelles possibles des jeunes arbitres entre l'UNSS et la FFA

La Fédération Française d'Athlétisme (FFA) s'est engagé à mettre en place des équivalences ou passerelles à chaque niveau de certifications délivrées par l'UNSS. La FFA permet ainsi aux jeunes juges d'obtenir par équivalence le diplôme fédéral correspondant selon un protocole mis en place conjointement par la FFA et l'UNSS.

	Niveau Départemental Scolaire	Niveau Régional Scolaire	Niveau National Scolaire
Équivalence FFA			
<b>Benjamin</b>	Jeune Juge Départemental	Jeune Juge Régional spécialité	
<b>Minime</b>	Jeune Juge départemental	Jeune Juge Régional spécialité	Jeune Juge Fédéral spécialité

<b>Cadet et +</b>		Officiel Départemental	Officiel Régional
Conditions d'obtention : Être licencié(e) FFA ; Avoir officié dans 2 compétitions FFA.			
En faire la demande auprès de la commission des officiels techniques du niveau concerné			

La convention entre l'UNSS et la FFA précise que le jeune arbitre de certification de niveau départemental, académique ou national permet une équivalence :

**- Certification départementale UNSS**

La certification de niveau départemental UNSS permet le titre de JJ départemental (et vice-versa).

**- Certification académique UNSS**

La certification de niveau académique UNSS permet le titre de JJ départemental ou régional.

Ces équivalences peuvent être obtenues en prenant contact auprès du comité départemental (service formation).

**- Certification nationale UNSS**

La certification de niveau national UNSS permet le titre d'arbitre national – de 18 ans. Cette équivalence peut être obtenue en prenant contact auprès du comité régional (service formation).

Remarque : il n'y a pas de certification de jeune juge en Cross – Country.

Le service départemental UNSS de Seine-Saint-Denis et le comité départemental d'Athlétisme de Seine-Saint-Denis s'engagent à mettre en place ces passerelles.

## LE JEUNE COACH - JEUNE CAPITAIN

### Le jeune coach/jeune capitaine

Un jeune coach est un élève licencié UNSS qui connaît l'activité et adopte une attitude respectueuse, loyale, constructive et citoyenne. Le Jeune Coach/Jeune Capitaine est obligatoire à partir du niveau académique et il peut être compétiteur ou pas selon la composition initiale de l'équipe et le format de compétition. Il doit être identifié par un brassard orange. Il peut être d'une autre Association Sportive du même **Département**. Un Jeune Coach/Jeune Capitaine adjoint peut-être nommé afin qu'il intervienne quand le Jeune Coach/Jeune Capitaine titulaire est en situation de compétiteur.

Le jeune coach/jeune capitaine accompagne l'équipe et se positionne comme adjoint du professeur d'EPS, animateur d'AS dans la gestion du groupe. Le niveau d'intervention du jeune coach varie en fonction de son âge, de sa maturité et de son investissement.

-Pour les sports individuels, le jeune coach est obligatoire au championnat de France et inter-académique et il fait partie de l'équipe, il est compétiteur mais identifié en tant que jeune coach.

-Le Jeune coach ne peut pas être Jeune Juge/Jeune Arbitre ou Jeune Reporter.

-Une équipe sans jeune coach sera déclassée au championnat de France et au championnat inter-académique.

-Pour plus de précision se référer au livret Jeune Juge/Jeune Arbitre de l'activité et au dossier « Jeune Officiel, Vers une Génération Responsable ».



**UN POSITIONNEMENT AFFIRMÉ AU SEIN DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE. LE SPORT COMME OUTIL  
D'ÉDUCATION, AU SERVICE DE LA RÉUSSITE DE TOUS**





# Union Nationale du Sport Scolaire

Parc départemental des Sports de Marville  
51 avenue Roger Salengro - 93120 La Courneuve | 01 48 47 60 35

---

Ne manquez rien de l'actualité de l'UNSS 93  
sur notre site internet [www.unss93.org](http://www.unss93.org)

---

Et sur notre application UNSS93

